

# HANDI-PACTE Occitanie

## 14-05-2019

Les Troubles Cognitifs  
Liés à une Cérébro Lésion

# PROGRAMME

- La Cérébro Lésion acquise – Définition,
- Les Retentissements de la cérébro-lésion,
- Quels types de compensation,
- Les valeurs ajoutées des Appui Expert via la PAS TCo – CL,

# La Cérébro Lésion acquise

- Définition :

Une cérébrolésion acquise (**CLA**) correspond à l'atteinte d'une ou plusieurs structures situées à l'intérieur de la boîte crânienne et qui, une fois cicatrisées, laissent des séquelles de gravité variable mais en principe fixées.

- Caractéristiques :

- = lésion des neurones,
- survient à tout âge de la vie,
- Caractère soudain, non anticipé,
- => rupture entre avant et après,
- Bouleversement du projet de vie.

# ORIGINE DU TROUBLE COGNITIF

- **Accident Vasculaire Cérébral (AVC)**

La 1<sup>ère</sup> cause des cérébrolésions en France : 130.000 cas avérés/an

- Hémorragique = artère rompue
- Ischémique = artère bouchée

=> selon le territoire lésé : séquelles motrices, sensibles, cognitives

- **Traumatisme crânien (TC ou TCE) :**

Lésion diffuse du cerveau consécutive à un choc traumatique à la tête lors d'un accident de la route, une chute (toit, sport), une agression...

Il s'agit souvent d'un polytraumatisé.

Profil : homme jeune (âge moyen 29 ans), sans diplôme, victime d'un accident de la voie publique.

# ORIGINE DU TROUBLE COGNITIF

- **Anoxie :**

- Privation d'oxygène dans le cerveau,
- Suite à un arrêt cardiaque, l'inhalation d'un corps étranger, une noyade, un étouffement, ...
- Près de 70.000 personnes/an

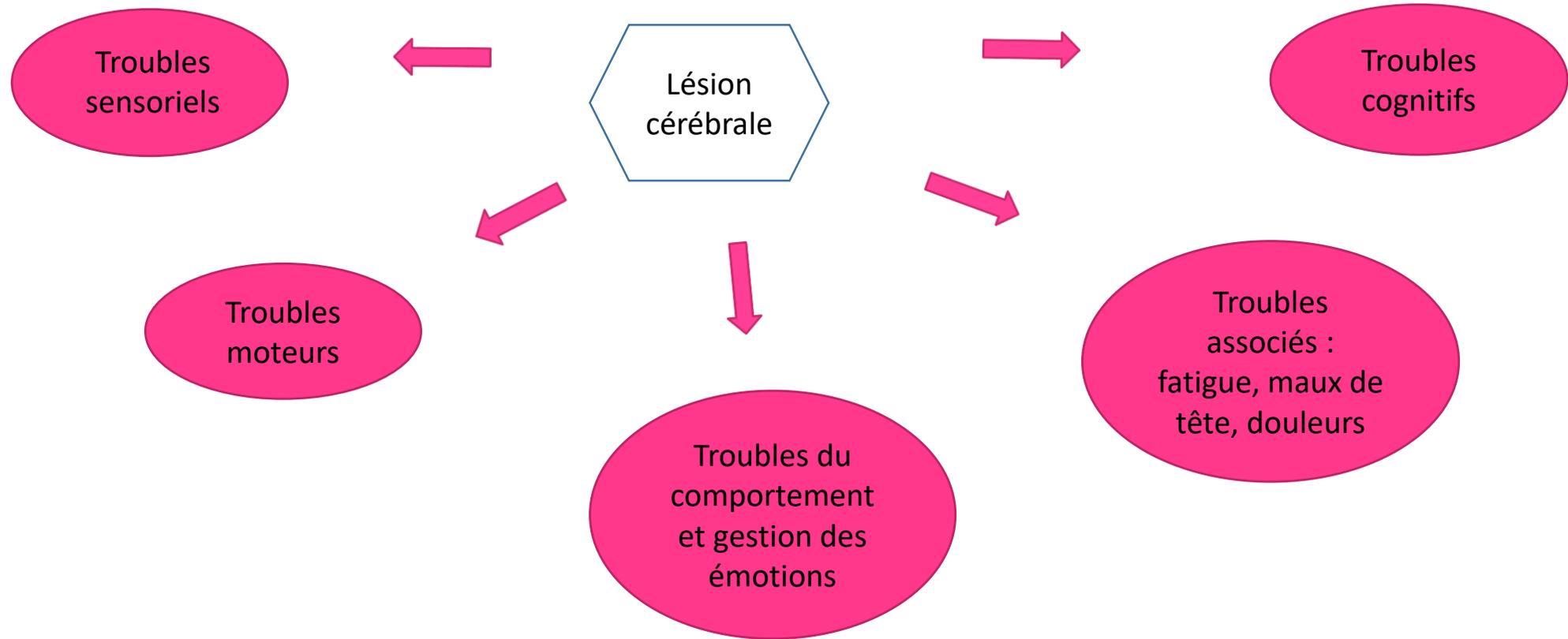
- **Tumeur cérébrale :**

- Traitement : chirurgie +/- radiothérapie +/- chimiothérapie
- Séquelles motrices, sensibles, cognitives selon le territoire lésé par le traitement

- **Infections cérébrales :**

- Certaines infections peuvent après guérison laisser subsister des séquelles fixées.
- Type : Méningite, Encéphalite, Parasites divers ex à l'origine de la maladie de Lyme

# QUELS TYPES DE TROUBLES



# LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ET LA GESTION DES ÉMOTIONS

- Le **comportement est différent** (avant ≠ après) :
  - nouveau comportement
  - ou amplification d'un comportement pré-existant.

- C'est la **conséquence d'une lésion cérébrale**

Ou secondaire à l'accident :

l'agressivité peut être générée par un manque de compréhension de remarques faites par l'entourage.

- Fait partie du **handicap invisible** :
  - ils ne sont souvent pas perçus comme une conséquence de la lésion mais comme un manque d'effort ou de contrôle volontaire.
  - => un sentiment d'agacement chez l'entourage et les professionnels

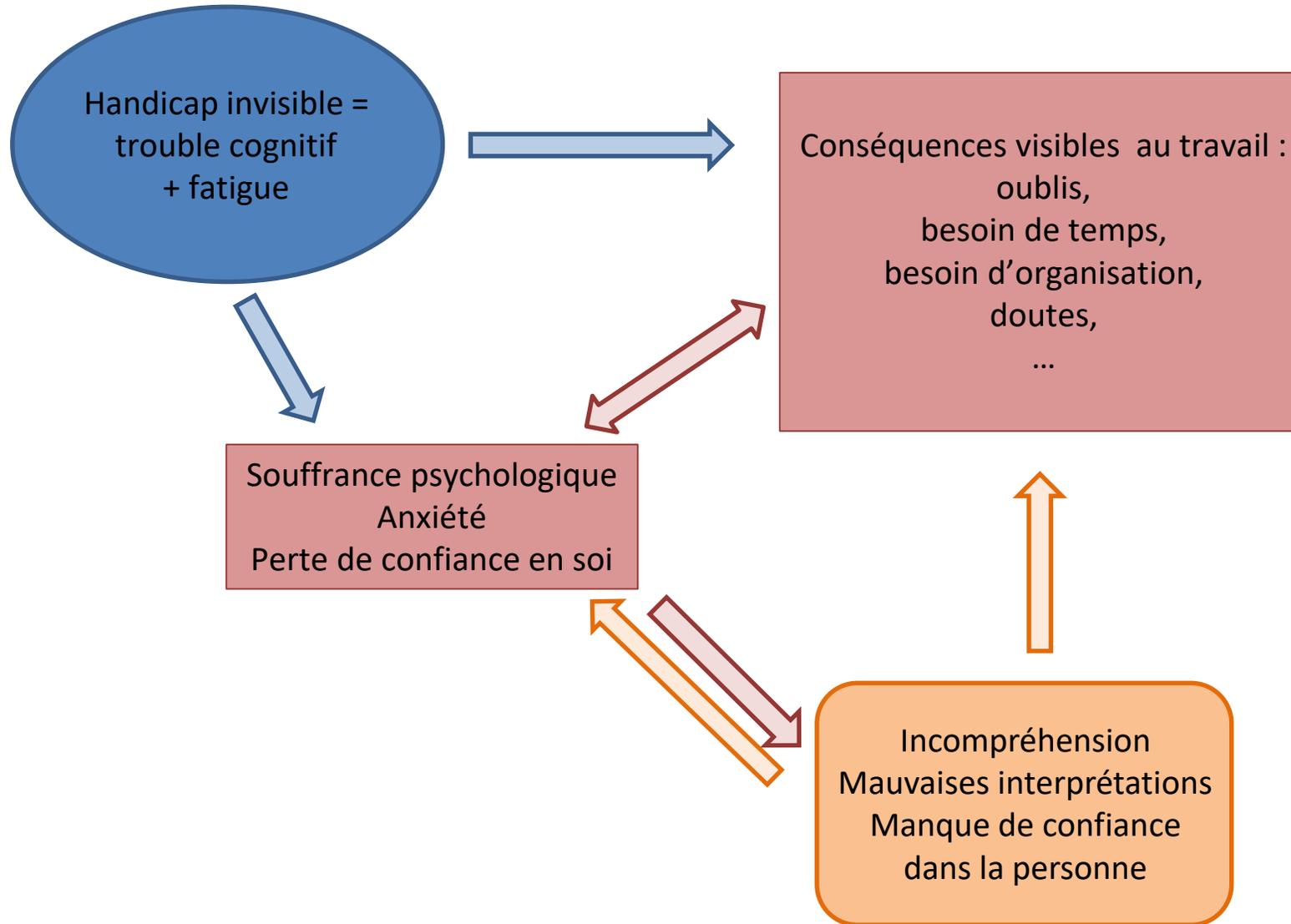
# LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ET LA GESTION DES ÉMOTIONS

- Troubles du comportement :
  - Distractibilité,
  - Manque d'initiative,
  - Perfectionnisme,
  - Persévérance,
  - Retrait social,
  - Désinhibition,
  - Agressivité,
  - Impulsivité....
- Trouble de la gestion des émotions :
  - Impatience,
  - Irritabilité,
  - Apathie,
  - Euphorie,
  - Indécision,
  - Insensibilité...

# HANDICAP INVISIBLE – LES INDICES DE REPÉRAGE

- Troubles cognitifs :
  - Retard ou absence aux RDV (organisation, orientation temporelle et spatiale...)
  - Oublis
  - Peu attentif, attiré par les bruits extérieurs au bureau
  - Fatigue
  - Lenteur de réflexion, réponse ou exécution
  - Expression ou compréhension
- Trouble du comportement
  - Propos déplacés (« Vous êtes jolie Madame », « Vous avez changé de coupe de cheveux ? »...)
  - Difficultés relationnelles
  - Passivité
  - Irritabilité, impatience
- Difficultés sensorielles
  - Visuelles, auditives (baisse ou hyperacousie),
  - sensibilité (perte ou augmentation)
- Troubles physiques :
  - Douleurs
  - Limitations articulaires
  - Difficulté à la marche
  - Signes de fatigue
- Trouble du sommeil/ Maux de tête/ vertiges/épilepsie

# SYNTHÈSE SUR LES CONSÉQUENCES DU HANDICAP INVISIBLE



# RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL

- **Evaluer le moment de la reprise professionnelle :**

Ne pas reprendre trop vite le travail après la lésion. Eviter la mise en échec et le licenciement.

- **Reprise ancien poste** +/- aménagements

ou

- **Réorientation** : accompagnement au reclassement pour une insertion à long terme...

-> **Prendre en compte :**

- Compétences et capacités préservées,
- Handicap invisible => mauvaise compréhension,
- Fatigue,
- Confiance en soi,
- Mobilité (invalidité du permis de conduire ?),
- Contre-indications médicales de type troubles physiques et/ou épilepsie et/ou cognitif et/ou comportement
- Possibilité de formation...

# VIGILANCE AUX IDÉES REÇUES ET PRÉJUGÉS

- La personne est fainéante et peu motivée,
    - ne fait pas ce qui lui est demandé,
    - n'apporte pas les documents demandés
  - Elle ne montre aucun intérêt, n'a pas de préférence.
  - La personne est pénible,
    - n'écoute pas vraiment les conseils des professionnels,
    - présentes de nombreuses plaintes mais ne se fait pas accompagner
- 
- Une cérébro-lésion peut induire :
    - trouble de l'initiative,
    - de l'organisation,
  - Trouble dans la prise de décision, trouble initiative.
  - Trouble de la mémoire,
  - Conséquences psychologique de la lésion

# RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL QUELLES PISTES DE SOLUTIONS :

- Les moyens de compensations proposés sont
  - Individuels
  - Choisis en concertation avec la personne (adhésion/ses propositions)
  - Adaptés selon le trouble cognitif qui crée cette difficulté
  - A réévaluer régulièrement
- 1 compensation à la fois
- Objectif de changements réalisables
  - pour le comportement notamment
- Valoriser tous les efforts et tous les progrès.

# RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL

## QUELLES PISTES DE SOLUTIONS :

- Adaptation

- mémoire : aides mémoires/liste des tâches, agenda, rappels smartphone
- Apprentissage : utiliser modalités visuelles et auditives, passer par le savoir-faire,
- Compréhension : reformuler, noter l'important, laisser le temps de s'exprimer...
- fonction exécutives : fiches pratiques pas à pas, tableau récap., liste des tâches prioritaires
- trouble attentionnel : limiter les distractions, les doubles tâches,
- Organisationnel : anticiper en préparant la veille, repères fixes de rangement...
- Lenteur : favoriser les tâches répétitives
- ....

# RETENTISSEMENT PROFESSIONNEL

## QUELLES PISTES DE SOLUTIONS :

- Trouble du comportement : c'est à l'interlocuteur de s'adapter
  - Faire des phrases courtes et plutôt fermées,
  - Un seul message à la fois,
  - Répéter les informations importantes,
  - Cadrer, expliquer en quoi l'attitude est gênante, voire sanctionner
  - Relativiser, faire preuve d'empathie, conseiller agenda / liste des tâches à réaliser etc...
- Fatigabilité :
  - Privilégier des pauses courtes et régulières si fatigue à la tâche,
  - et/ou 1 longue pause si la fatigue s'installe davantage par accumulation de tâches
  - Privilégier un environnement de travail calme

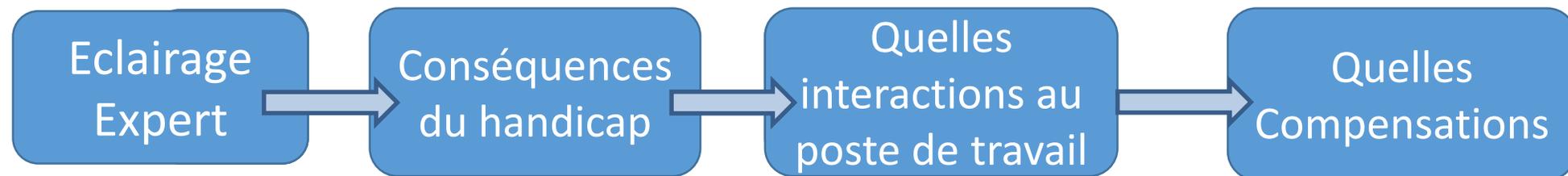
## PAS TCO : L'APPUI EXPERT D'UN DIAGNOSTIC APPROFONDI

- Une même **plainte** peut renvoyer à **différents troubles**  
d'où l'intérêt d'une évaluation neuropsychologique.

Ex : La personne ne parvient pas à donner le nom correct en voyant un objet : n'arrive plus à trouver le mot juste ? Perte de vocabulaire ? Ne reconnaît plus l'objet ?

La personne se plaint d'oublier, de perdre des objets : mémoire ou attention ?

Objectif : Evaluer la situation globale de la personne en s'appuyant sur des données disponibles et notamment sur la stabilité de l'état de la personne.



# PAS TCO : IDENTIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE COMPENSATION

- L'objectif est d'identifier avec la personne les modalités de compensation, au regard de sa fiche de poste :
  - Qu'elle met déjà en œuvre,
  - Qu'il serait utile de mettre en œuvre,
  - De l'aider à leur appropriation dans une visée d'autonomie
- Ils peuvent être de différents ordres :
  - Organisationnels, par exemple le travail en binôme, temps de travail
  - Outils pédagogiques comme une planification détaillée des tâches,
  - Humain : Tutorat ou aide humaine

# PAS TCO : APPUI À L'INTÉGRATION DANS L'EMPLOI

- Soutenir la personne en facilitant son intégration au poste de travail par la visite du poste pour :
  - Aider à l'appropriation d'éventuelles compensations identifiées en amont de l'embauche,
  - Identifier des compensations complémentaires,
  - Accompagner à leur mise en œuvre
- Penser au module de veille :
  - Certaines séquelles peuvent apparaître tardivement après la reprise
  - Pour accompagner les éventuelles évolutions dans l'équipe et changement de repères

# PAS TCO : PENSER À LA SENSIBILISATION AU COLLECTIF DE TRAVAIL

- Elle est mise en œuvre
  - sur demande de l'employeur,
  - et avec l'accord de l'agent,
- Elle est préparée
  - Dans le cadre fixé par l'employeur,
  - Avec l'agent,
- Elle se déroule en 2 temps
  - Présentation générale de la cérébro-lésion et des conséquences au quotidien au travail,
  - Temps d'échange entre les personnes présentes : le rôle de chacun dans une équipe,
- Bénéfices apportés
  - Lève les incompréhensions, préjugés,
  - Dynamise la cohésion de l'équipe,
  - Pérennise les aménagements de poste envisagés.

Merci de votre attention